

Aide au compte rendu d une visite au tribunal

Par **stooth**, le 23/11/2018 à 15:39

étant chargé de rendre un compte d audience au tribunal par notre professeur de droit dont voici un extrait :

voilà ma question : pour la description des faits de l audience et de son déroulement pas de problème j ai tout fait. ce dont j ai besoin c est comment on perçoit dans son imagination se dérouler une audience avant d y assister pour la première fois.

j aimerais bien la mettre en intro

si quelqu'un aurait le plaisir de me saisir quelques lignes ou des idées pour me lancer et merci bcp.

Par **Lorella**, le 23/11/2018 à 20:04

Bonsoir

Vous ne précisez pas de quel tribunal il s'agit.

Voici deux pages qui pourraient vous aider à tout hasard

Affaire devant le tribunal correctionnel :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1485>

Affaire devant les prud'hommes :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1052>

En lisant votre message, je constate que votre niveau en français est mauvais. Relisez-vous : orthographe, oubli de mots, extrait non visible, grammaire et ponctuation.

En utilisant Google Chrome comme navigateur, vous pouvez éliminer des fautes de frappe car il les souligne en rouge.

Par **stooth**, le 24/11/2018 à 00:27

bonsoir!me voilà de retour . je simplifie encore ma question pour vous montrer ou est ce je veux en venir : selon vous personnellement comment vous perceviez le déroulement d une audience judiciaire au tribunal avant que vous y avez assisté pour la première fois dans votre vie.

pas de langage spécialisé de droit...juste le langage familial en trois ou quatre lignes c est tout.
et merci pour tout le monde.

Par **Isidore Beautrelet**, le **24/11/2018** à **09:33**

Bonjour

[citation] selon vous **personnellement** comment vous perceviez le déroulement d une audience judiciaire au tribunal avant que vous y avez assisté pour la première fois dans votre vie. [/citation]

Ben nous ne sommes pas dans votre tête donc difficile d'y répondre ...

Par **Lorella**, le **24/11/2018** à **10:56**

J'ai eu l'occasion d'assister à des audiences dans différents tribunaux juste par curiosité, sans me faire un film avant. Ce n'est pas comme au cinéma où on peut voir une bande annonce du film qui va sortir. Lorsque je suis allée au conseil des prud'hommes, je savais que les litiges concernaient des salariés et des employeurs. Ce qui est intéressant, c'est l'audience, pas ce qu'on imagine. Les juges traitent les affaires selon la loi et non selon l'imagination du peuple.

Par **MorganM**, le **24/11/2018** à **11:16**

Je ne peux que confirmer ce qu'Isidore a dit.

« Comment perçoit on dans son imagination...(...) » : c'est justement propre à chacun. Le principe étant de... faire marcher votre imagination. Vous avez bien eu une première perception de votre expérience en juridiction?

De plus, il est surprenant que deux topics sur le même sujet soit posté par deux auteurs différents?

Note : audience prend un « e » et non un « a ».